HAL
open science

74 bassins de vie en Bourgogne : une vision organisée du rural

Anne-Marie Dussol, Mohamed Hilal

To cite this version:

Anne-Marie Dussol, Mohamed Hilal. 74 bassins de vie en Bourgogne : une vision organisée du rural. INSEE Bourgogne. Dimensions, 2007, 139, pp.1-6. hal-02653656

HAL Id: hal-02653656

https://hal.inrae.fr/hal-02653656v1

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSEE
BOURGOGNE Dimensions

74 bassins de vie en Bourgogne : une vision organisée du rural

Hors des grandes agglomérations et de leur périphérie, la vie des Bourguignons s'organise au sein de 74 bassins, qui fournissent à des degrés divers les emplois et les services nécessaires à la vie courante. Les bassins proches des grandes agglomérations sont plus dynamiques sur le plan démographique, mais l'offre de services et d'emploi est souvent plus diversifiée dans les bassins animés par des pôles d'emploi, urbains ou ruraux. Les temps d'accès aussi peuvent varier selon la localisation du bassin.

En dehors des huit grandes agglomérations régionales de plus de 30 000 habitants et de leur périphérie, la vie des Bourguignons s'organise au sein de 74 bassins animés par un bourg ou une petite ville. Dans ces bassins, la population peut accomplir la plus grande partie des actes de la vie courante, comme travailler, consommer, se soigner ou suivre un enseignement. La Côte-d'Or compte 18 bassins de vie, la Nièvre 15, la Saône-et-Loire 25 et l'Yonne 16.

Les **bassins de vie** constituent la plus petite maille territoriale au sein de laquelle les habitants peuvent accomplir la majorité des actes courants comme accéder aux services privés ou publics assez souvent fréquentés et accéder à l'emploi.

Source : Rapport de l'Insee, IFEN, INRA, SCEES, pour la DATAR -2003

© INSEE 2006 - IGN 2003

Par convention les services sont regroupés en quatre catégories :

- **les services concurrentiels** comprennent les activités comme la banque, le vétérinaire, la droguerie, l'hyper ou le supermarché, la librairie-papeterie, les magasins de vêtements et de chaussures, les grandes surfaces spécialisées (dont d'électroménager et de meubles) ;

- **les services non concurrentiels** correspondent aux équipements qui participent à des "missions de services publics" et qui relèvent de l'autorité de l'État ou des collectivités territoriales : gendarmerie, perception, ANPE, bureau de poste, crèche, halte-garderie, piscine couverte, école de musique, maison de retraite. Par extension, ils incluent quelques services du secteur "privé" comme les offices notariaux ou les cinémas ;

- **les services de santé** rassemblent les médecins généralistes, les infirmiers, les pharmacies, les masseurs-kinésithérapeutes, les dentistes, les services d'ambulance, les services hospitaliers de court, moyen et long séjour, les maternités et les services d'urgence ;

- **les services d'éducation** incluent les collèges, les lycées d'enseignement général ou technologique, les lycées d'enseignement professionnel.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE
DE LA REGION DE BOURGOGNE

INSEE
BOURGOGNE

Regroupant 1 612 communes, ces 74 bassins de vie s'étendent sur 80 % de la superficie régionale, soit une couverture identique à la moyenne de la France métropolitaine (79 %). En revanche, les Bourguignons sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à vivre dans ces bassins hors des principales agglomérations (51 % contre 36 % en moyenne nationale).

Les bassins de vie bourguignons sont en moyenne plus vastes, moins peuplés et donc moins denses qu'à l'échelle nationale : 333 km² contre 244 km², 10 900 habitants contre 12 100 et 33 habitants au km² contre 49. Les plus vastes sont centrés sur Châtillon-sur-Seine (1 788 km²), Avallon (1 298 km²) et Autun (1 008 km²). Les plus exigus sont animés par Fourchambault (21 km²) et Villeneuve-la-Guyard (46 km²).

La majorité des bassins comptent entre cinq et six mille habitants. Les plus peuplés comme Beaune, Autun, Louhans, Cosne-Cours-sur-Loire et Avallon dépassent 25 000 habitants. Ils sont centrés sur un pôle urbain.

À l'inverse, d'autres bassins de vie ont moins de 3 000 habitants : Montsauche-les-Settons (805 habitants seulement), Champignelles, Vitteaux.

En moyenne, les bassins de vie centrés sur des pôles urbains sont les plus étendus et les plus peuplés, suivis par les bassins centrés sur les pôles d'emploi du rural. Les bassins de vie du périurbain sont les plus petits en superficie, mais sont plus peuplés que ceux qui s'organisent autour d'un bourg rural non classé pôle d'emploi.

Moins de personnes âgées dans les bassins de vie proches de Dijon

Pourcentage de la population âgée de 75 ans et plus en 1999 dans le bassin de vie

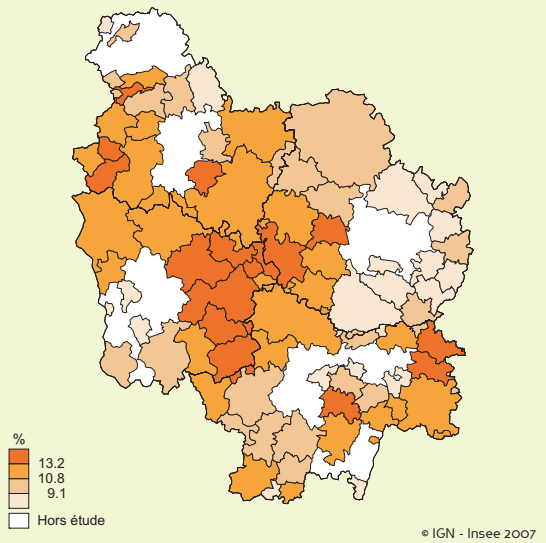

Source : Recensement de la population 1999.

Croissance démographique dans les bassins de vie "périurbains"

Variation relative de la population entre 1990 et 1999 dans le bassin de vie

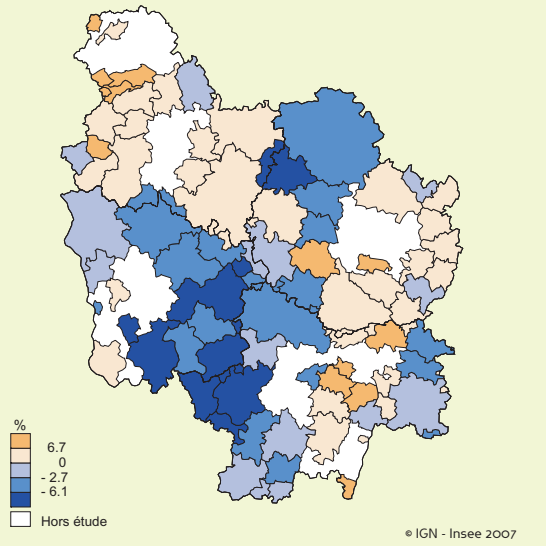

Source : Recensements de la population 1990 et 1999.

Dynamisme démographique dans les bassins proches des villes

Les habitants des bassins de vie proches des grandes agglomérations sont jeunes. Un quart de la population a moins de 20 ans dans les bassins qui cernent Dijon (Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontailler-sur-Saône, Genlis, Auxonne, Gevrey-Chambertin), ceux de Nuits-Saint-Georges et Beaune, ainsi qu'autour de Chalon-sur-Saône (Givry, Sennecey-le-Grand, Saint-Germain-du-Plain). La population est également jeune dans certains bassins icaunais comme ceux du confluent de l'Armançon et de l'Yonne (Saint-Florentin, Migennes, Joigny) ou comme Chablis et Villeneuve-la-Guyard. À l'inverse, les bassins de vie dans lesquels la part des habitants de plus de 75 ans est importante se situent principalement dans le Morvan, en Bresse et en Puisaye.

En termes de dynamisme démographique, la quasi-totalité des bassins de vie icaunais a gagné des habitants entre 1990 et 1999, tandis que les bassins nivernais en ont perdu. En Saône-et-Loire et en Côte-d'Or, la population des bassins de vie proches des grandes agglomérations a augmenté, surtout dans la vallée de la Saône. À l'inverse, les bassins animés par des pôles d'emploi du rural comme Montbard, Saint-Florentin, Clamecy, Decize, Bourbon-Lancy, Digoin, Paray-le-Monial, Charolles, perdent des habitants.

D'après les récentes enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006, encore partielles, quelques bassins qui perdaient des habitants commenceraient à en gagner : Cosne-Cours-sur-Loire dans la Nièvre, les bassins situés à l'est de la Saône-et-Loire (Louhans, Saint-Germain-du-Bois et Pierre-de-Bresse) ou encore Saint-Jean-de-Losne en Côte-d'Or.

Les pôles d'emploi, source d'autonomie

Les bassins se distinguent par l'éventail des équipements et le nombre des emplois qu'ils proposent. Les plus autonomes offrent une gamme de services diversifiée et de nombreux emplois, ce qui permet aux populations résidentes un "approvisionnement" très majoritairement local. C'est d'abord le cas de l'ensemble des bassins de vie animés par un pôle urbain. Ils disposent d'une gamme riche d'équipements et de services : Beaune, Cosne-Cours-sur-Loire, Autun et Avallon sont les mieux dotés, puis Louhans, Joigny et Migennes. Vient ensuite la très grande majorité des bassins animés par un pôle d'emploi de l'espace rural. C'est le cas de la totalité des pôles ruraux de la Nièvre (La Charité-sur-Loire, Clamecy, Decize), de tous les pôles ruraux de Saône-et-Loire sauf Chagny, de la moitié des pôles ruraux de la Côte-d'Or et de l'Yonne, les plus éloignés des grands centres urbains (Auxonne, Châtillon-sur-Seine, Montbard, Semur-en-Auxois, Saint-Florentin et Tonnerre).

Gamme complète d'équipements

Dans les bassins de vie périurbains, l'autonomie est plus rare. Elle concerne cependant les trois bassins de Gevrey-Chambertin, Crêches-sur-Saône et Montchanin qui, malgré le voisinage d'un pôle urbain important, offrent une gamme assez complète d'équipements et d'emplois. Quelques bassins animés par un petit bourg rural bénéficient enfin d'une certaine autonomie due avant tout à leur gamme élargie d'équipements : Pouilly-en-Auxois et Saulieu en Côte-d'Or, Marcigny en Saône-et-Loire, Saint-Fargeau, Toucy dans l'Yonne et Château-Chinon dans la Nièvre qui bénéficie du score maximum.

Bassins de vie autonomes : souvent animés par un pôle d'emploi du rural

Code	Bassin de vie	Population 1999	Score sur 20	Nature du déficit
21054	Beaune	45 854	19	
58086	Cosne-Cours-sur-Loire	37 205	20	
71014	Autun	35 799	19	
71263	Louhans	30 754	15	
89025	Avallon	29 089	20	
89206	Joigny	17 526	17	
89257	Migennes	23 237	13	
21295	Gevrey-Chambertin	5 628	14	
71150	Crêches-sur-Saône	12 123	13	
71310	Montchanin	9 943	14	
21038	Auxonne	12 924	16	
21154	Châtillon-sur-Seine	22 522	20	
21425	Montbard	13 606	18	
21603	Semur-en-Auxois	12 736	20	
58059	Charité-sur-Loire	15 365	13	
58079	Clamecy	18 784	20	
58095	Decize	19 826	16	
71047	Bourbon-Lancy	9 897	16	
71106	Charolles	9 363	20	
71120	Chauffailles	11 833	14	
71133	Clayette	9 110	16	
71137	Cluny	11 666	19	
71176	Digoin	14 040	14	
71230	Gueugnon	17 121	18	
71342	Paray-le-Monial	21 586	19	
71543	Tournus	11 652	19	
89345	Saint-Florentin	14 778	13	équipements
89418	Tonnerre	17 707	19	
21501	Pouilly-en-Auxois	5 273	13	
21584	Saulieu	8 273	15	
58062	Château-Chinon (Ville)	10 571	20	
71275	Marcigny	9 892	14	
89344	Saint-Fargeau	3 188	12	
89419	Toucy	13 522	14	emplois

Bassin de vie animé par :

- **un pôle urbain** : commune ou unité urbaine comptant 5 000 emplois ou plus
- **une commune périurbaine** : commune sous l'influence d'un ou plusieurs pôles urbains c'est-à-dire dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent hors de la commune, dans un pôle urbain ou dans des communes sous l'influence de ce pôle
- **un pôle d'emploi du rural** : commune ou unité urbaine comptant entre 1 500 et moins de 5 000 emplois
- **une autre commune du rural**

Source : Rapport de l'INSEE, IFEN, INRA, SCEES, pour la DATAR – 2003 ; INSEE : Recensement de la population de 1999.

Mesure de l'autonomie

L'autonomie des bassins de vie est quantifiée par un score sur 20. Ce score est constitué d'une composante relative aux équipements et d'une composante relative à l'emploi.
Le score partiel d'équipement (sur 12) rapporte le niveau d'équipement présent dans le bassin au niveau attendu en fonction de la population résidente. Un même poids a été donné aux quatre types d'équipements étudiés (concurrentiels, non concurrentiels, éducation, santé). Le score partiel d'emploi (sur 8) prend en compte le volume d'emplois offerts et le taux d'emploi (nombre d'emplois offerts sur nombre d'actifs résidents occupés) du bassin de vie. Les bassins peuvent être déficitaires en emplois (score partiel inférieur à 4) et/ou en équipements (score partiel inférieur à 6).
Les bassins de vie ont été classés dans 3 catégories : les **dépendants** (score inférieur à 8), les **faiblement autonomes** (score entre 8 et 12) et les **autonomes** (score supérieur à 12). Les scores présentés ici sont arrondis.

Un peu d'autonomie pour les bourgs ruraux

Les bassins de vie à faible autonomie présentent dans beaucoup de cas un déficit d'emplois, parfois un déficit d'équipements. Faiblement peuplés, ils sont majoritairement animés par un bourg rural. Entrent également dans cette catégorie, plusieurs pôles d'emploi du rural localisés à proximité de bassins animés par des pôles importants : Is-sur-Tille concurrencé par Dijon, Nuits-Saint-Georges et Seurre par Dijon et Beaune, Venarey-lès-Laumes par Montbard, Chagny par Chalon-sur-Saône et Beaune.

Dépendance des bassins périurbains

Quelques bassins périurbains (Fourchambault, Imphy, Saint-Jean-de-Losne, Pont-sur-Yonne) sont également classés comme faiblement autonomes. Mais la majorité d'entre eux sont dépendants c'est-à-dire que leur niveau d'équipement et d'emploi interne est trop faible pour répondre aux besoins des populations locales. Ils sont situés dans l'orbite des grandes agglomérations où se concentrent les emplois mais également les commerces et les services. C'est le cas des bassins de Genlis et de Mirebeau-sur-Bèze dans l'orbite de Dijon, de Buxy, Givry, Sennecey-le-Grand et Saint-Germain-du-Plain (Chalon-sur-Saône), de Guérigny (Nevers), d'Aillant-sur-Tholon (Auxerre) ou encore de Villeneuve-la-Guyard (Sens).

S'y adjoignent des bassins animés par un petit pôle d'emploi du rural qui n'offre pas une palette suffisante d'équipement aux communes du bassin (Chablis, Villeneuve-sur-Yonne) ou encore des bassins animés par un petit bourg rural ayant une offre restreinte d'équipement et peu ou pas d'emplois (Pontailler-sur-Saône, Saint-Pierre-le-Moûtier, Verdun-sur-le-Doubs, Charny).

Se déplacer

Les habitants des bassins de vie autonomes ou faiblement autonomes ne disposent pas pour autant de tout l'éventail des commerces et services dans leur commune de résidence. Ils doivent se déplacer soit dans le bourg ou la petite ville qui anime le bassin, soit sortir du bassin pour effectuer certains achats ou pour travailler ou aller au lycée.

Bassins de vie faiblement autonomes : au coeur de l'espace rural

Code	Bassin de vie	Population 1999	Score sur 20	Nature du déficit
58117	Fourchambault	8 647	9	emplois
58134	Imphy	6 536	10	équipements
21356	Saint-Jean-de-Losne	12 007	11	emplois
89309	Pont-sur-Yonne	5 699	9	emplois
21317	Is-sur-Tille	12 312	12	
21464	Nuits-Saint-Georges	15 975	10	
21607	Seurre	8 831	8	emplois
21663	Venarey-les-Laumes	8 267	9	équipements
71073	Chagny	13 909	11	
21023	Arnay-le-Duc	5 774	10	emplois
21710	Vitteaux	2 949	9	emplois
58046	Cercy-la-Tour	4 319	9	équipements
58083	Corbigny	7 506	12	
58145	Lormes	3 186	11	emplois
58149	Luzy	5 435	12	
58180	Montsauche-les-Settons	805	9	emplois
58182	Moulins-Engilbert	4 303	10	emplois
71158	Cuisery	5 302	9	équipements
71192	Étang-sur-Arroux	5 386	11	emplois
71351	Pierre-de-Bresse	6 208	8	emplois
71417	Saint-Gengoux-le-National	5 433	10	emplois
71419	Saint-Germain-du-Bois	5 972	9	emplois
89073	Champignelles	1 698	9	emplois
89348	Saint-Julien-du-Sault	3 610	9	équipements
89441	Vermenton	4 790	9	emplois

Bassins de vie dépendants : souvent dans le périurbain

Code	Bassin de vie	Population 1999	Score sur 20	Nature du déficit
21292	Genlis	16 400	6	emplois/équip.
21416	Mirebeau-sur-Bèze	6 354	7	emplois
58131	Guérigny	5 249	2	emplois/équip.
71070	Buxy	6 580	5	emplois/équip.
71221	Givry	5 958	5	emplois/équip.
71420	Saint-Germain-du-Plain	7 383	6	emplois
71512	Sennecey-le-Grand	7 402	4	emplois/équip.
89003	Aillant-sur-Tholon	5 882	2	emplois/équip.
89460	Villeneuve-la-Guyard	5 481	3	emplois/équip.
89068	Chablis	5 017	7	équipements
89464	Villeneuve-sur-Yonne	8 371	7	emplois/équip.
21496	Pontailler-sur-Saône	6 925	3	emplois/équip.
58264	Saint-Pierre-le-Moûtier	6 086	6	emplois/équip.
71566	Verdun-sur-le-Doubs	7 177	3	emplois/équip.
89086	Charny	5 535	7	emplois/équip.

Bassin de vie animé par :

- **un pôle urbain** : commune ou unité urbaine comptant 5 000 emplois ou plus
- **une commune périurbaine** : commune sous l'influence d'un ou plusieurs pôles urbains c'est-à-dire dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent hors de la commune, dans un pôle urbain ou dans des communes sous l'influence de ce pôle
- **un pôle d'emploi du rural** : commune ou unité urbaine comptant entre 1 500 et moins de 5 000 emplois
- **une autre commune du rural**

Source : Rapport de l'INSEE, IFEN, INRA, SCEES, pour la DATAR – 2003 ; INSEE : Recensement de la population de 1999.

La durée des trajets pour se rendre à son travail et le temps d'accès aux équipements depuis son domicile génèrent une nouvelle distinction entre bassins de vie bien et mal desservis.

Accès difficile dans douze bassins

Le relief et l'état du réseau routier influençant fortement les conditions de circulation, le temps de trajet aux équipements augmente avec l'altitude. Le Nivernais-Morvan concentre ainsi la moitié des 12 bassins de vie les moins bien desservis, ceux où le temps d'accès moyen aux commerces, aux services et à l'emploi dépasse 23 minutes : Lormes, Montsauche-les-Settons, Corbigny, Château-Chinon, Moulins-Engilbert et Luzy.

L'absence ou l'éloignement des villes renforce également l'enclavement des bassins comme ceux de Saint-Pierre-le-Moûtier dans la Nièvre, de Saint-Gengoux-le-National, Chauffailles en Saône-et-Loire, de Champignelles dans l'Yonne et de Mirebeau-sur-Bèze en Côte-d'Or.

L'accessibilité est variable selon le type d'équipement. Les habitants sont plus éloignés des services non concurrentiels que des services concurrentiels (voir définition page 1) : 19 minutes contre 11 minutes.

Accès aux services et emplois plus long dans les bassins de vie du Morvan

Temps de trajet moyen à l'ensemble des services et emploi

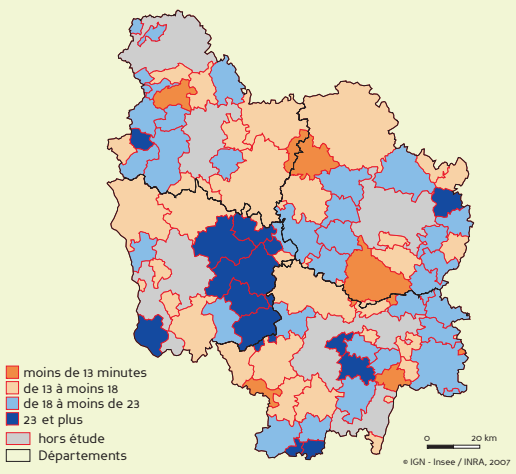

Source : Insee, Inventaire communal 1998, Recensement de la population 1999.

Le temps d'accès à un équipement est un temps de trajet routier qui tient compte de la voirie et du relief. Il est d'abord calculé par commune, pour se rendre à la commune équipée la plus proche ou la plus fréquentée (les communes limitrophes de la Bourgogne sont prises en compte). Puis il est calculé par bassin en pondérant chaque commune du bassin par son nombre d'habitants.

Pour l'éducation et pour l'emploi, les temps de trajet sont calculés à partir des informations sur le lieu d'études des 7-18 ans et le lieu de travail des actifs données lors du recensement de la population de 1999.

Le temps de trajet d'ensemble tient compte des quatre gammes d'équipements (concurrentiels, non concurrentiels, santé, éducation) ainsi que de l'emploi en accordant une pondération plus grande au temps de trajet relatif à l'emploi.

L'accessibilité aux services de santé est très liée à la localisation des hôpitaux. Ceux-ci étant relativement nombreux et présents dans des villes moyennes comme Clamecy, Avallon, Semur-en-Auxois, la population n'est pas très éloignée des services de santé dans de nombreux bassins de vie, sauf dans les bassins du Morvan nivernais, des plateaux du nord-est de la Côte-d'Or et du sud-ouest de l'Yonne, et dans le sud de la Saône-et-Loire. Pour les seuls médecins généralistes, le temps de trajet moyen des habitants de chaque bassin de vie ne dépasse jamais 10 minutes. Cependant il faut aussi tenir compte du nombre de médecins rapporté à la population (densité). Une densité particulièrement faible indique un risque de manque de disponibilité des médecins : c'est le cas par exemple des bassins de Corbigny, Decize et Saint-Germain-du-Bois.

Bon accès aux services de santé entre Clamecy et Semur-en-Auxois

Temps de trajet moyen aux services de santé

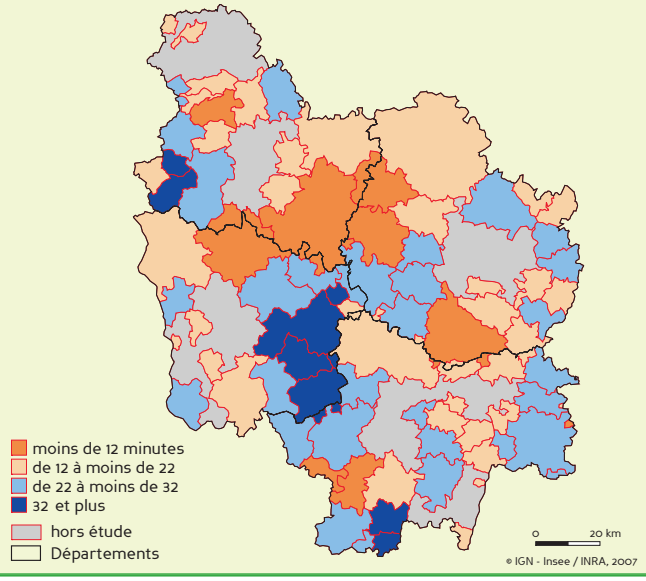

Source : Insee, Inventaire communal 1998.

Densité médicale plus faible dans les bassins de vie en périphérie de la Bourgogne

Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2005

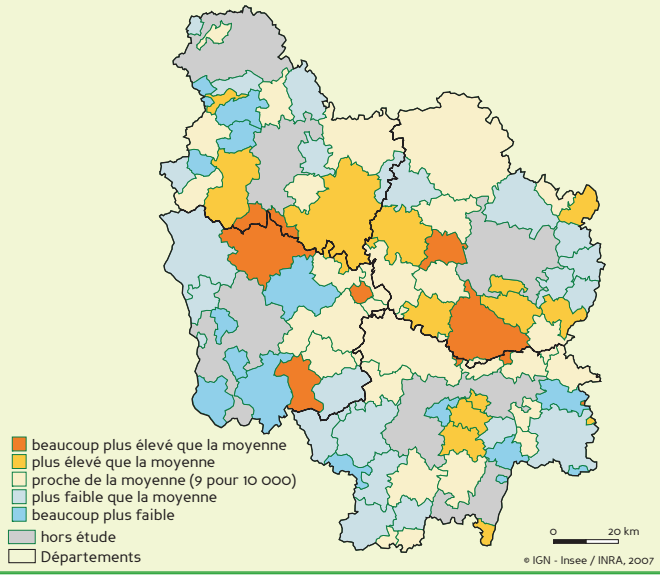

Source : Insee, Base permanente des équipements.

L'accessibilité au travail se distingue nettement de l'accessibilité aux équipements. Les bassins de vie éloignés des grands pôles d'emploi offrent des emplois locaux à leurs actifs, d'où des temps d'accès favorables. En revanche, les habitants des bassins périurbains mettent davantage de temps pour se rendre à leur travail, au cœur des aires urbaines.

Anne-Marie Dussol, Mohamed Hilal

Accès au travail plus long dans les bassins périurbains

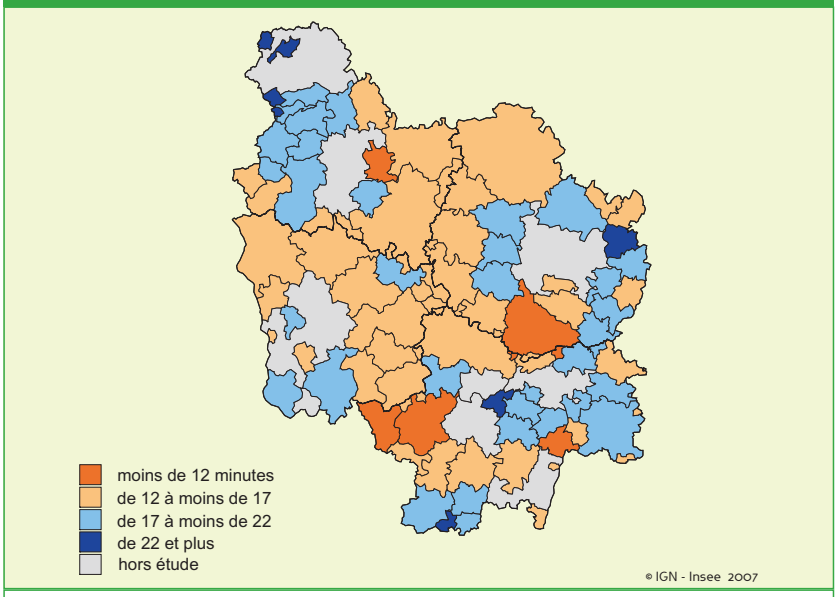

Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

Les équipements des communes : inventaire communal et base permanente des équipements

L'**inventaire communal** permet de connaître le niveau d'équipement de chaque commune ainsi que les communes fréquentées pour les équipements non présents sur la commune.
Le dernier inventaire communal date de 1998.

La **Base Permanente des Équipements** (BPE) est constituée à partir de différents fichiers administratifs qui recensent des équipements par communes.
Ces fichiers sont mis à jour tous les ans.

Les fichiers utilisés par la BPE sont :
- Le **répertoire SIRENE** (entreprises, ANPE, Trésor public...) et la base de sondage de l'enquête hôtelière (équipements touristiques) gérés par l'Insee ;
- **RAMSESE** (équipements d'enseignement) géré par le Ministère de l'Éducation Nationale ;
- **ADELI** (professionnels de santé) et **FINESS** (équipements de santé) gérés par le Ministère de la Protection sociale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Les bassins de vie, au cœur des bourgs et des petites villes -** Insee Première n° 953 - Avril 2004.
- **Les bassins de vie des bourgs et petites villes, une économie résidentielle et souvent industrielle -** Insee Première n° 954 - Avril 2004.
- **Structuration de l'espace rural, une approche par les bassins de vie -** Rapport pour la Datar, juillet 2003.
- **L'espace à dominante rurale en Bourgogne : vers une stabilisation de la population et des emplois -** Insee Bourgogne Dimensions n° 98 - Janvier 2003.
- **Organisation territoriale des emplois et des services -** Insee Première n° 870 - novembre 2002.

Toutes les publications de l'Insee sont consultables sur le site internet de l'Insee : **www.insee.fr**

La composition communale des bassins de vie est consultable sur Insee.fr (rubrique nomenclatures, définitions, méthodes.

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 1509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
0 825 889 452

Directeur de la publication :
Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :
Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef :
Christine Charton

Maquette PAO :
Patricia Lallemand

Cartographie :
David Luis

Impression :
AZ Média
Marsannay-la-Côte

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2007